le Céteau

N°5 / Hiver 2008/2009

Magazine municipal d'information de Pont de Buis lès Quimerc'h

Sommaire

Sommaire 2
Édito 2
Dossier :
Concrètement, des bâtiments à haute qualité environnementale 3
Reconquête de l'eau : revoir l'eau du robinet dans nos verres 6
Travaux de voirie : option recyclage et matériaux naturels bretons
Traitement des mauvaises herbes : l'écologie par la vapeur .. 7
Les illuminations de noël
Economies de papier 8
Le tri sélectif 9
Zoom sur…
La chaufferie bois 10
Histoire & Patrimoine
Le quartier de Ty Beuz 11
Les métiers à Ty Beuz de 1846 à 1936 13
La chute du pont de Buis 13
Vie de la commune
Animations communales 15
Informations pratiques 16

LE CÉTEAU N°5
HIVER 2008 / 2009

Directeur de la publication :
Roger Mellouët

Rédaction :
Commission communication

Crédit photos :
Textura, istock photo,
mairie de Pont de Buis lès Quimerc'h

Réalisation :
GéDéZ'ailes Créations

Impression :
Cloître Imprimeur

PEFC
Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle.

Bloavez Mad

Madame, Monsieur,

Il n'est malheureusement, pas besoin de vous rappeler la situation de l'économie nationale et mondiale en ce début d'année 2009. Crise financière, crise économique, des craintes pour l'emploi, l'horizon n'est pas vraiment dégagé. De plus s'ajoutent des inquiétudes pour notre planète, l'air que nous respirons, les évolutions climatiques.

C'est avec ces interrogations en toile de fond que nous vous présentons une série d'articles sur les actions engagées par la municipalité, les réflexions qui sont les nôtres, avec la volonté que tous ensemble, élus et habitants nous réfléchissions et aboutissions à une nouvelle série d'actions regroupées dans un agenda 21. Diminuer le recours aux énergies fossiles, le pétrole en particulier, mieux isoler nos bâtiments pour dépenser moins, économiser l'eau, utiliser l'énergie solaire, protéger l'eau et la biodiversité dans nos pratiques de désherbage ou d'élagage, voilà les objectifs que nous pouvons nous fixer et pour l'atteinte desquels nous nous sommes déjà mobilisés.

Pour ne citer que quelques exemples, nous nous sommes équipés d'un désherbeur thermique, nos constructions actuelles ou en projet telles la mairie et le pôle social tiennent compte de ces orientations mais nous devons continuer et vous faire partager nos réflexions et nos décisions. C'est le but de ce numéro du Céteau, le début d'une démarche que nous mettons progressivement en œuvre, notre participation à ce grand challenge mondial qui est de transmettre une planète en bon état aux générations futures.

Je sais que vous aussi, vous saurez vous mobiliser pour faire avancer ce chantier et ainsi apporter votre contribution, pour que vivent longtemps la planète Terre et ses habitants.

Je souhaite que l'année 2009 qui commence soit le début de cette nouvelle ère, que nous puissions à nouveau espérer dans un monde qui aura retrouvé sagesse et équilibre.

Bonne année, bonne santé à tous.
Bloavez mad.

Le Maire,
Roger Mellouët

Concrètement, des bâtiments à haute qualité environnementale

Les bâtiments publics, en cours de construction ou en projet sont réfléchis en terme d'économie d'énergie. Si dans la nouvelle mairie la réflexion n'a pas été aussi poussée, la future maison de l'enfance sera une structure à très basse consommation énergétique. Trois axes principaux illustrent cette réflexion : l'eau, le chauffage et l'éclairage.

> L'eau

La production d'eau est un axe relativement bien développé dans la réflexion sur la protection de la planète.

De nombreux systèmes de récupérateurs d'eau et de chauffe eaux utilisant les ressources naturelles existent. S'il n'est pas possible d'en installer à la maison de l'enfance, parce qu'on y accueille de très jeunes enfants, une partie de l'alimentation en eau de la mairie est conforme aux exigences du développement durable.

En effet, la mairie est équipée d'un récupérateur d'eaux pluviales pour alimenter le bâtiment en eau non-potable : l'eau des sanitaires et celle de la bouche d'arrosage extérieure.

Les eaux de toitures sont récupérées, puis stockées, dans une cuve de 5200 litres pouvant alimenter le circuit pendant trois semaines en cas de sécheresse.

> L'énergie solaire

Si l'utilisation de l'énergie solaire reste modeste dans la mairie, elle sera plus largement utilisée dans la maison de l'enfance.

A la mairie, des capteurs solaires placés sur la toiture terrasse servent à chauffer l'eau sanitaire. Les capteurs sont reliés à un ballon de stockage par une tuyauterie calorifuge qui assure la circulation d'un liquide primaire. Pour compléter ce système, on lui associe un modèle d'échangeur intégré au ballon, une régulation, un circulateur et un dispositif de chauffage d'appoint (source: ADEME)

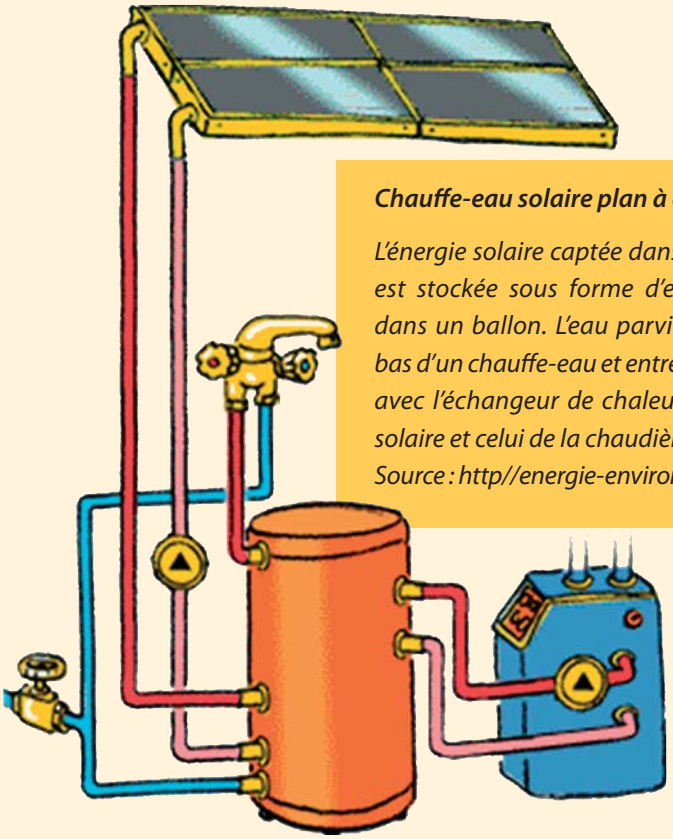

Chauffe-eau solaire plan à eau

L'énergie solaire captée dans la journée est stockée sous forme d'eau chaude dans un ballon. L'eau parvient dans le bas d'un chauffe-eau et entre en contact avec l'échangeur de chaleur du circuit solaire et celui de la chaudière.
Source : http//energie-environnement.ch

> Le chauffage

La production de chauffage est le second axe développé dans les nouveaux bâtiments communaux.

C'est une réflexion engagée depuis un certain temps déjà puisque l'ensemble des bâtiments est chauffé au gaz, énergie peu polluante et économique.

Il restera une source de chaleur dans la mairie puisqu'une chaudière gaz sera installée parallèlement à un puits canadien et une isolation thermique efficace.

En effet l'isolation sera effectuée grâce à un matériau en verre cellulaire utilisant des pares brises automobiles broyés.

Dans la maison de l'enfance, le chauffage au sol sera entièrement fourni par une pompe à chaleur et une isolation thermique à base de laine de verre.

Puits canadien

Le puits canadien consiste à faire passer l'air de renouvellement (avant qu'il ne pénètre dans l'habitation) par des tuyaux enterrés dans le sol à une profondeur minimum d'1,50 m.

En hiver, le sol à cette profondeur est plus chaud que la température extérieure : l'air froid est alors réchauffé lors de son passage dans ce circuit souterrain.

En été c'est l'inverse, le sol est naturellement plus frais que l'air extérieur ; celui-ci, lors de son passage dans le puit canadien, va se refroidir de façon souvent surprenante.

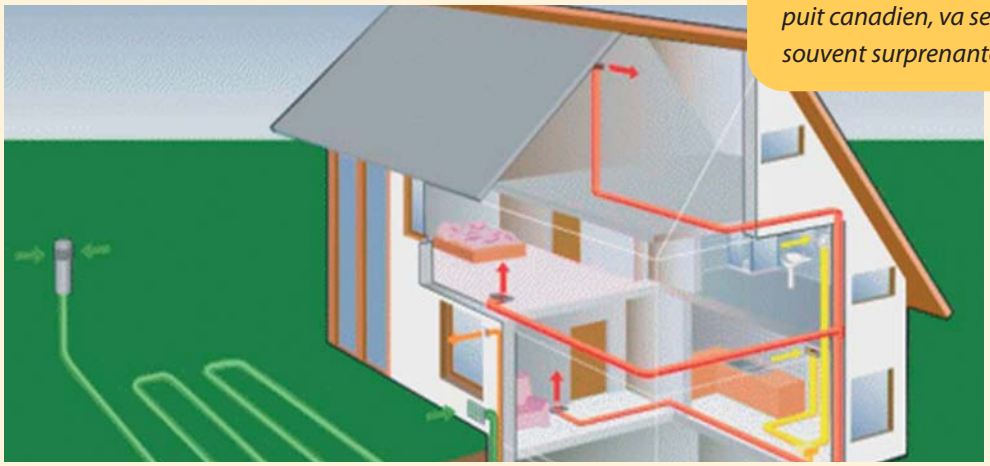

Documentation HELIOS Echangeurs géothermiques

Pompe à chaleur

Avantages d'une pompe à chaleur air / eau (principe de l'aérothermie)

> Fonctionnement en mode chauffage et rafraîchissement
> Idéal pour les petits terrains et facile à mettre en œuvre car ne demande pas de surface de captage
> Eligible au crédit d'impôts de 50 % sur l'achat du matériel
> Performances élevées avec un COP de 3,5 à 4.

Avantages d'une pompe à chaleur sol / eau ou eau / eau (principe de la géothermie)

> Fonctionnement en mode chauffage et rafraîchissement
> Captage horizontal ou vertical pour une installation discrète
> Eligible au crédit d'impôts de 50 sur l'achat du matériel
> Fonctionnement silencieux.

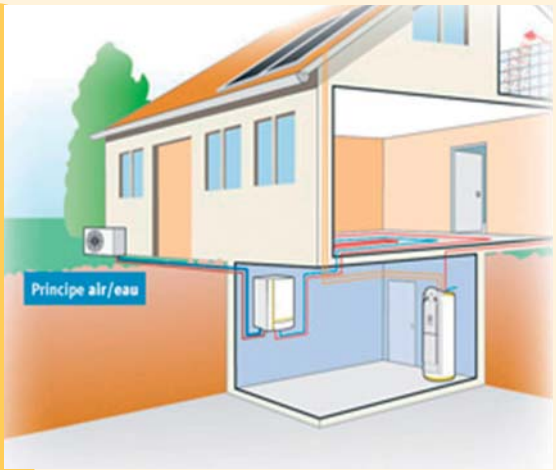

> L'éclairage

Dans la commune, l'éclairage public est depuis longtemps déjà soumis aux règles d'économies d'énergie, les ampoules installées il y a quelques années sont moins consommatrices d'énergie.

Le choix arrêté dans les nouveaux bâtiments est identique. Dans la mairie et la future " maison de l'enfance, de la famille et de l'emploi ", ce sont les mêmes orientations qui sont engagées pour économiser l'énergie.

A l'extérieur, le déclenchement de l'éclairage se base sur la luminosité ambiante grâce à une horloge astronomique lever / coucher du soleil (avec un changement d'heure été / hiver automatique). Parallèlement, des détecteurs de présence sont installés, rayonnant sur 360° et réglables de 5 à 2 000 lux. Ils sont paramétrés de façon à ne pas se déclencher dans certains cas comme le passage d'un animal ou d'une voiture.

A l'intérieur, des détecteurs de présence sont également installés pour que la lumière s'allume lorsque quelqu'un occupe la pièce. Ils sont aussi réglés sur la luminosité et un variateur de lumière intensifie l'éclairage en fonction de la baisse de la luminosité. Toutes ces petites astuces associées aux ampoules incandescentes vont aider à contrôler et à économiser la consommation d'énergie.

> Gaz de ville : dans le même esprit

Dans le même sillage écologique raisonné, l'arrivée du gaz de ville, en 1995, a participé à cet élan vert. Véhiculé par un vaste réseau de distribution, il arrive dans les foyers sans moyens mécaniques de transports. Préservant, là aussi, notre oxygène, sans perturber notre confort domestique. Un choix naturel, provenant de l'énergie fossile par sédimentation.

Le chantier de la nouvelle mairie

Reconquête de l'eau : revoir l'eau du robinet dans nos verres

Depuis de nombreuses années, au fil des municipalités successives, la reconquête de l'eau est demeurée un leitmotiv constant et durable. Pour mettre fin à la pollution croissante des captages et de leurs proches environs, des actions concrètes ont été menées avec volonté et fermeté.

Aujourd'hui, le Pouldu, pour Pont-de-Buis, et Goastalan, pour Quimerc'h, ont recouvré une qualité sanitaire excellente et une saveur goûtée au palais. Travaux sur les sites et acquisitions de terrains pour les divers périmètres de protection, avec implantation de jachère en herbe ou plantations d'arbres, ont sauvé nos sources, trop longtemps proie des nitrates très goulus. C'est un processus inverse long, mais le combat et la patience sont payés de retour et les derniers résultats d'analyses sont des plus réconfortants. Dès lors, l'étape suivante doit être le retour de cette eau savoureuse dans nos verres, via le robinet domestique.

Le captage du Pouldu

Le captage de Goastalan

> L'exemple des écoles

Notamment dans les restaurants scolaires et le centre de loisirs, évitant de fait un fonctionnement plus coûteux en achat d'eaux minérales, également polluantes (et chères) par leur transport vers les points de livraison.

Ce retour vers le naturel doit devenir réflexe, pour le bien et l'agrément de tous, comme pour la nourriture. Sujet auquel nous sommes attentifs, pour mieux équilibrer l'alimentation de nos enfants, trop souvent livrés à la mal bouffe et ses conséquences néfastes pour la santé. Manger naturel, avec des produits venant de producteurs exigeants sur le sujet, boire à la source, les enjeux sont là, bien là: pour notre bien humain, mais aussi pour une meilleure gestion de nos budgets dépenses. La collectivité et le contribuable étant étroitement associés à cette maîtrise des coûts et cette manière d'agir. Les habitudes doivent évoluer en ce sens, pour coller concrètement à cette belle notion de développement durable qui doit se matérialiser par des actes forts. Nous avons gagné la bataille de l'eau à la source, il est nécessaire, dès lors, de gagner celle des mentalités de consommation et des idées reçues. Le débat est ouvert et la concertation doit mener vers cette évolution normale.

Travaux de voirie : option recyclage et matériaux naturels bretons

Notre sens du développement durable trouve aussi un écho concret dans les travaux de voirie. Ainsi, lors de la réalisation du projet d'aménagement de la rue de Quimper, cette option verte a trouvé tout naturellement sa place.

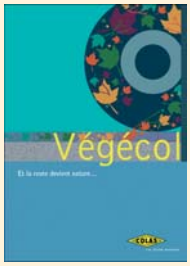

Les bordures de trottoir, par exemple, sont issues de la récupération de matériaux d'autres chantiers, retravaillés pour une autre destination, bien utile. De même, les aires de stationnement, matérialisées d'une autre teinte, sont le fruit d'un liant végétal nommé Végécol totalement naturel. Un produit qui trouve, lui aussi, une place adaptée en préservant l'environnement. Enfin, les placettes en pavés gris, comme à la gare, sont confectionnées avec un pavé complètement breton, extrait de la roche armoricaine graniteuse. Une initiative locale qui évite de longues et onéreuses importations de Chine, par exemple. Protégeant, par lamême, la couche d'ozone du fait d'un transport réduit. Un ensemble de nouvelles visions sur la façon de mener des travaux de voirie et d'embellissement. Efficace, respectueux de la planète et pas plus dispendieux. Une conception qui trouve son chemin et à laquelle nous adhérons avec détermination et enthousiasme.

La place du 19 mars 1962.

> Traitement des mauvaises herbes : l'écologie par la vapeur

Préserver la planète et notre environnement quotidien, c'est très bien dans l'esprit. Mais participer concrètement à cette démarche, c'est encore mieux ! Aussi, pour le traitement des mauvaises herbes, souvent envahissantes, nous avons provoqué le choix de l'innovation et de la vapeur pour gérer le désherbage.

Nous nous sommes équipés d'une machine qui produit, à partir d'une cuve de 600 litres d'eau, de la vapeur à 100 °c. L'arrosage des surfaces à traiter s'effectue au moyen de lances type karcher qui libèrent cette vapeur en profondeur, jusqu'à 20 cm au cœur des racines (utile aussi pour les trottoirs et les bordures), évitant ainsi la germination. Doté d'une autonomie de quatre heures, cet outil était lors de son acquisition en juin 2007 une grande première en Bretagne. Il provenait d'Allemagne où le concept a été élaboré (par la société Steam-Tec). D'un coût de 24 700 € ht, cet investissement vert a reçu une subvention de 7 231 € de la part de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Installée sur remarque, cette machine est simple d'utilisation. Tout en opérant une importante réduction de produits chimiques, dont la consommation était de 70 litres en 2006. Réduite à 50 en 2007, puis 40 en 2008, grâce à ce procédé. De plus, les nouvelles générations sont bien plus édulcorées, moins concentrées. Ainsi l'eau se vaporise, mais pas l'argent, tout en restant éco-citoyen.

La désherbeuse à vapeur

Les illuminations de Noël

Pour illuminer notre commune à l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité a également tenu ses engagements d'économie d'énergie.

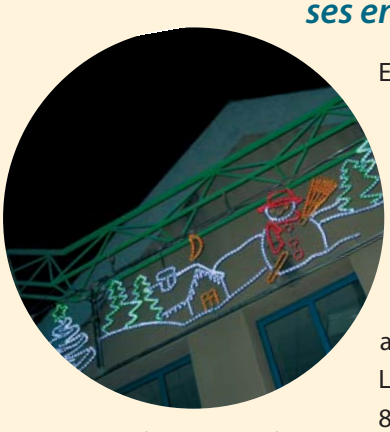

Les consultations triennales nous permettent aussi de changer les décors.

En effet, une nouvelle consultation nous a permis de privilégier les critères de coût et de consommation d'énergie. De nouvelles sources lumineuses (LED), moins couteuses et de meilleure qualité environnementale, remplacent désormais les anciennes ampoules à incandescence. La puissance utilisée est déormais de 8520 watts contre 38546 watts en 2007, ce qui permet un gain de consommation assez important. Le coût de la location de matériel a également été divisé par deux.

L'impact de ces efforts sur la biodiversité semble avoir été compris de tous, puisque vous vous êtes montrés raisonnables dans l'utilisation des illuminations de Noël.

Nous devons nous réjouir de ces efforts consentis par tous et encourager cette démarche citoyenne.

Les économies de papier

Les déchets des activités de bureau sont composés à 80 % de papier et de carton. Il convient de penser que nous utiliserons toujours du papier mais il est possible de diminuer les quantités consommées et de prolonger le cycle de vie.

La mairie de Pont de Buis lès Quimerc'h s'est positionnée pour mettre en œuvre une démarche de développement durable. Les avantages sont immédiats et à moyen terme tant sur le plan financier que sur le plan administratif. Il y a des économies importantes de papier d'impression, de reproduction et d'affranchissement des documents.

Comment ?

> En exploitant les systèmes d'intranet pour partager l'information, en favorisant la communication et en réduisant le nombre de formulaires.

> En utilisant le papier recto verso quand c'est possible.

> En limitant les impressions et les copies.

> En conservant les feuilles mal imprimées pour en faire des blocs notes.

> En favorisant l'envoi de courriers en format électroniques (toutes les convocations aux commissions et aux conseils municipaux).

> Le potentiel réuni dans ce couple vidéoprojecteur/ ordinateur est très adapté à une utilisation de communication, en particulier pour décliner tous les gros dossiers d'installations classées, chartes, etc. lors des réunions de groupe.

Continuons à prendre conscience des enjeux, forçons-nous à trier et à réduire nos déchets.

La substitution de la version papier vers une version par mail s'est traduite par une économie de 1000 feuilles par an soit de substantielles économies.

Il existe aussi une alternative au papier blanc classique, blanchi au chlore et constitué de fibres neuves, c'est le papier recyclé. Le support papier des bulletins communaux est le papier recyclé.

Le fait d'intégrer des matériaux de récupération dans la fabrication de la pâte réduit la quantité de bois nécessaire à la production.

A noter que entre le papier blanchi et le papier recyclé à 100% non blanchi, on économise 90 % d'eau et 50 % d'énergie et comme ces papiers sont blanchis sans chlore, on évite la pollution des rivières.

Le tri sélectif

Au même titre que les ordures ménagères, le tri sélectif est à la charge de la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime.

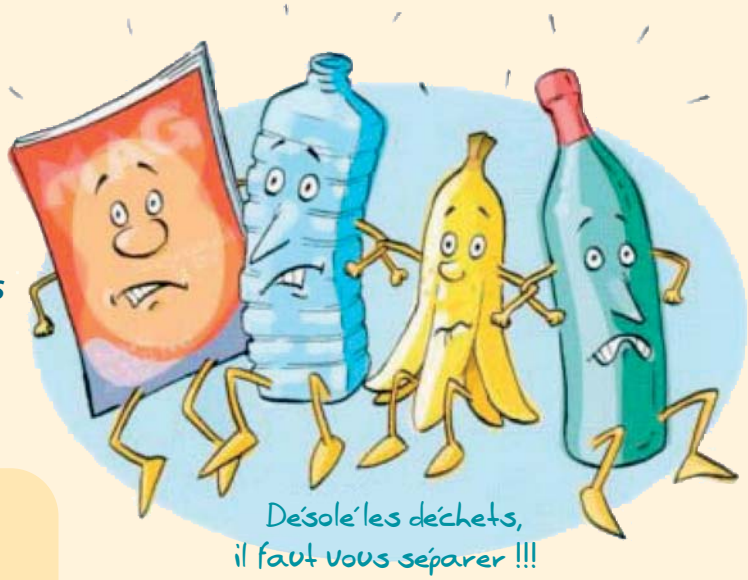

> Le recyclage des corps creux

Je mets dans les conteneurs à bande jaune : Emballages en acier, aluminium, en tétra-briques et en plastique (boîtes de conserves, canettes, bouteilles et flacons en plastique, bouteilles de jus de fruits, briques de crème fraîche...)

Je mets à la poubelle : les plastiques souples et les emballages ayant contenus des corps gras à la poubelle (bouteilles d'huiles, sacs en plastique, emballages bouteilles d'eau, pots de yaourts et de crème fraîche en plastique fin.)

> Le recyclage du papier

Je mets dans les conteneurs à bande bleue : Journaux, prospectus, magazines, boîtes et emballages en carton.

N'y jetez pas les enveloppes et les revues encore emballées dans leur film plastique qui ne sont pas recyclables.

Déchets non-recyclables : Plastiques trop fins, bouteilles d'huile, emballages souillés, boîtes contenant des restes, articles d'hygiène...

Un doute ? n'hésitez pas, jetez dans votre poubelle habituelle.

La CCAM distribue des sacs de précollecte que vous pouvez vous procurer au Faou, Zone de Quiella.

> Le recyclage du verre

Le verre renaît de ses cendres, c'est un matériau indéfiniment et à 100 % recyclable.

Je mets dans le conteneur à verre : bouteilles, bocaux, pots en verre sans bouchons ni couvercles.

Le verre recyclé, appelé calcin, est la matière principale de l'industrie verrière.

> J'apporte en déchetterie :

- Les ferrailles (appareils ménagers, cycles….)
- Les déblais, gravats, plâtre, placo, laine de verre…
- Le bois (vieilles fenêtres, planches, vieux meubles…)
- Les batteries, les huiles usagées…
- Les déchets ménagers spéciaux (piles, solvants, peintures, vernis, tubes néons, acides…)

Ces informations sont fournies par la Communauté de Communes de l'Aulne Maritime.

Pour tout autre renseignement, contactez le 02 98 73 04 00.

www.cc-aulne-maritime.fr

A l'étude : Le projet de chaufferie bois

Au cœur des enjeux du développement durable

> Les lieux concernés se situent à Quimerc'h

- La Bibliothèque-Médiathèque.
- L'Ecole primaire Josette et Jean Cornec.
- La Résidence Kerval.

> D' où peut venir le bois ?

Le bois peut être issu d'une exploitation durable de surfaces boisées (à planter et non à détruire !) et/ou d'un plan de gestion de bocages, mais aussi de déchets issus de l'industrie (broyats de palettes, caisseries, emballages), de déchets verts ou de connexes de scierie.

> Nos objectifs :

- Utiliser une énergie propre, renouvelable et favorable à l'environnement, qui contribue notamment à diminuer les gaz à effet de serre.
- Réduire la dépendance énergétique vis-à-vis des combustibles fossiles qui se raréfient. Dans la mesure du possible, utiliser une énergie produite localement peut contribuer à assurer une certaine indépendance énergétique.
- Participer à l'entretien et au maintien du bocage, d' où des incidences positives sur la qualité de l'eau, le paysage et la biodiversité.
- Effectuer des économies d'énergie à terme.
- Montrer l'exemple.

> Les acteurs du projet

- La commune de Pont de Buis lès Quimerc'h.
- Le Conseil Général du Finistère, dans le cadre de l'Agenda 21.
- Le Conseil Régional de Bretagne.
- Le Parc Naturel Régional d'Armorique.
- AILE (Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement).
- L'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).
- La Chambre d'agriculture du Finistère (groupe bois énergie).
- Les agriculteurs.

> Les équipements nécessaires

- **Une chaufferie bois.** La chaufferie qui sera installée doit s'adapter aux performances énergétiques des bâtiments concernés. Cela dépend de leur taille et de leur isolation mais surtout de leur consommation énergétique habituelle, qui doit être maîtrisée.

  La quantité annuelle de bois nécessaire et la production énergétique des chaufferies est variable selon le projet qui peut concerner un particulier, une industrie ou, comme ici une partie d'une collectivité territoriale. De la taille de la chaufferie dépend aussi le système d'alimentation (à vis ou par tapis) et les caractéristiques des plaquettes (degré d'humidité et granulométrie).
- **Un système de chauffage plus classique** (existant actuellement à Quimerc'h) est nécessaire comme appoint en cas de panne, pour permettre l'entretien de la chaufferie bois ou lors d'une période de pointe.
- **Un lieu de stockage** adapté à un combustible volumineux.
- **Des machines pour couper** et déchiqueter le bois.

> Conclusion

Tout cela a un coût relativement important (pour l'installation surtout) mais le prix du combustible est plus faible (voire nul s'il y a autosuffisance) et moins sensible aux aléas géopolitiques.

La démarche du développement durable, qui implique de prendre en compte de manière réaliste les enjeux économiques, environnementaux et sociaux, s'inscrit par définition dans une logique qui n'est pas celle de la rentabilité à court terme mais d'une volonté politique d'assurer un avenir décent aux générations actuelles et futures.

Cette démarche est soutenue par les différents acteurs cités plus haut et fait donc l'objet de subventions.

Le quartier de Ty Beuz

Lors des journées du patrimoine de septembre dernier, une exposition a montré quelques aspects de l'histoire de Ty Beuz. Bien qu'incomplète, elle nous donne une idée de ce qu'a été la vie dans ce quartier emblématique de la commune.

> Une occupation ancienne

Située près de la rivière, non loin de la pointe du Couple (confluent Douffine/ Aulne), protégé par les collines environnantes, ce quartier est occupé dès le quatrième siècle après Jésus Christ. En témoigne une sépulture romaine découverte dans un four à chaux lors de la construction d'une habitation en 1911.

Le squelette d'un soldat romain y est trouvé dans un état de conservation correct, couché sur le dos, la tête orientée à l'ouest et les pieds à l'est.

La ceinture qu'il porte est ornée de trois petites plaques carrées et d'une broche en bronze, son tibia gauche porte un anneau également en bronze.

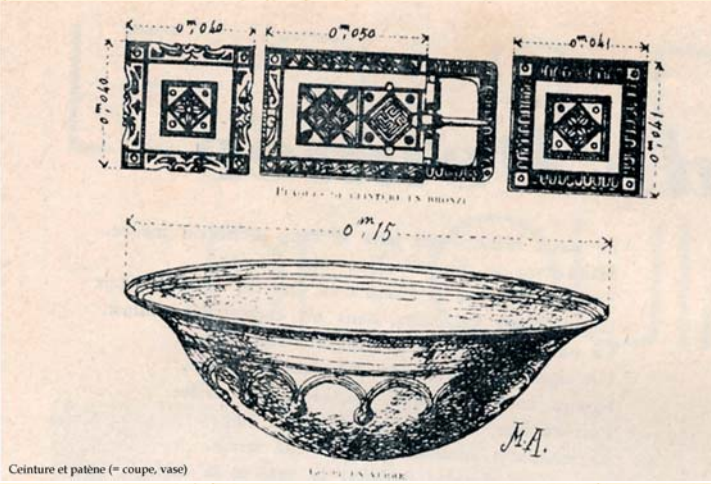

Ceinture et patène (= coupe, vase)

> L'urbanisation du quartier

En 1844, lors de la réalisation du cadastre napoléonien, le quartier de Ty Beuz est très peu urbanisé, quelques maisons seulement occupent le bord de la rivière. Après la construction du quai en 1878 alors que la poudrerie commence réellement à se développer, le quartier s'urbanise.

Ty Beuz s'est urbanisé en trois phases, parallèles aux principales périodes de développement de l'usine.

La première dans les années 1880-1900 dont il reste peu de vestiges puisque ces habitations sont remplacées par des habitations plus récentes.

La deuxième phase a lieu dans les années 1910-1920, près du pont et de l'entrée de la poudrerie notamment.

La principale phase de construction remonte aux années 1930 lorsque le gouvernement met en place la loi Loucheur. Cette loi a permis à de nombreux ouvriers de devenir les propriétaires de pavillons individuels. Ces pavillons ont un profil bien précis : des façades pignons et des jardins privatifs.

> La population

La population de Ty Beuz a évolué parallèlement à la manufacture. Peu nombreuse jusqu'en 1880, elle représente 20 % de la population quimerchoise dans les années 1930.

Idéalement situé entre la poudrerie et le quai, les poudriers s'y installent, vont travailler à pied ou en vélo, s'arrêtant dans les cabarets çà et là sur le chemin du retour du travail.

Les artisans sont nombreux dans le quartier : tonnelier, charpentier, maçon, menuisier, charron, forgeron… travaillant plus ou moins ponctuellement avec la poudrerie.

En résumé, le quartier de Ty Beuz est vivant et commerçant, très dynamique.

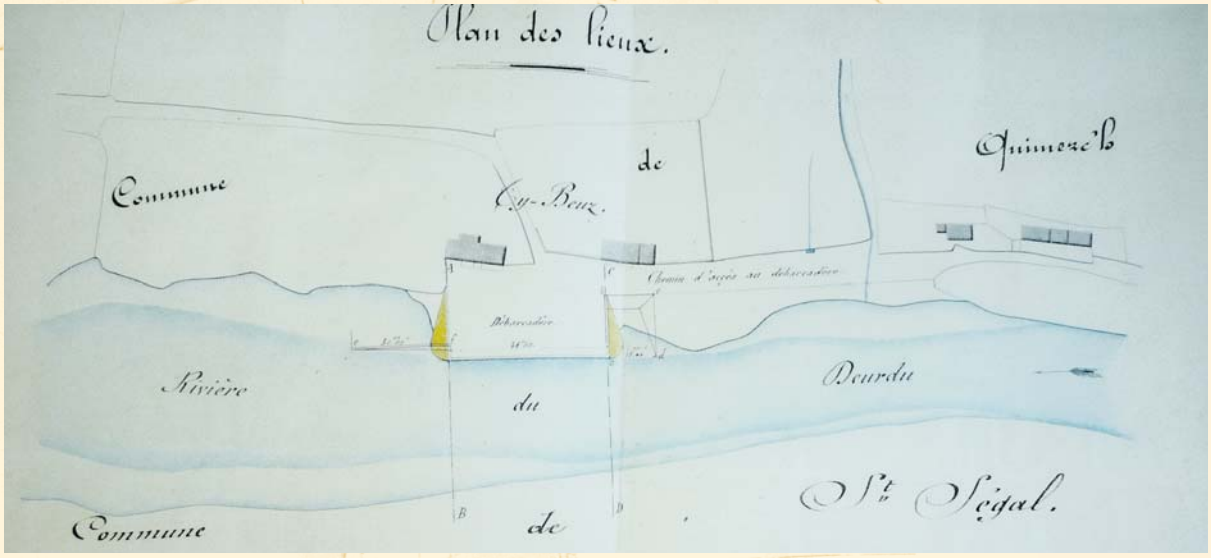

> Le quai

La présence du quai a largement participé au développement du commerce et de l'artisanat dans le quartier.

Construit entre 1875 et 1878, le projet est réfléchi dès les années 1850 et est justifié par la situation du lieu à la limite du domaine maritime et par la présence de la manufacture. D'autre part le site est déjà utilisé par les riverains pour le déchargement d'engrais, de sable et pour la pêche côtière.

Lorsque le projet est enfin validé quelques années plus tard, les crédits manquent. Les travaux sont finalement réalisés entre 1876 et 1878, le quai mesure 48m de longueur et s'avère rapidement trop étroit. D'autres travaux sont engagés en 1904 et réceptionnés en 1905.

Pour le quartier et la commune, la présence du quai a permis aux pêcheurs de débarquer des tonnages plus importants d'anguilles, de céteaux et truites pêchés dans l'Aulne.

Il a également permis aux autres marchandises utiles comme les engrais, le sable, les matériaux de construction d'être déchargés sur place.

La poudrerie a aussi profité du quai pour débarquer ses matières premières. Des rails type Decauville ont été installés à cet effet en 1887. Les marchandises sont transportées dans des wagonnets tirés par des chevaux jusqu'à l'entrée de l'usine où un cabestan s'avère nécessaire pour monter la pente.

Aujourd'hui il reste quelques souvenirs de ces rails servant de supports pour les fils à linge des riverains.

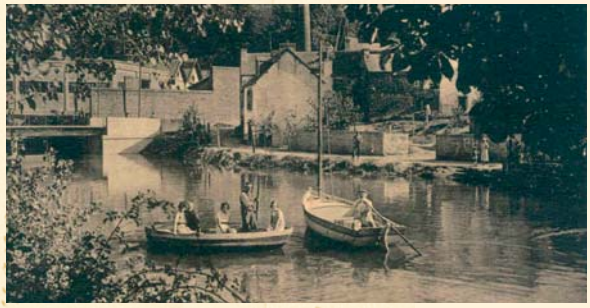

> Les métiers à Ty Beuz de 1846 à 1936

On dénombre pas moins de 100 métiers ou « situations » sur le quartier de Ty Beuz entre 1846 et 1936.

Les métiers de la poudrerie

Maître poudrier, Poudrier, Capitaine adj. à l'inspecteur, Garde d'artillerie, Garde magasin, Ouvrier de la poudrerie, Commissaire des poudres, Commis, Portier de la poudrerie, Directeur, Ajusteur, Expéditionnaire, Gargoussière, Général d'artillerie, Employé de bureau, Chimiste, Magasinier, Chef emballeur, Agent technique.

Les artisans

Tonnelier, Charpentier, Cordonnier, Maçon, Menuisier, Manœuvre, Tailleur de pierre, Sabotier, Bourrelier, Mécanicien, Ferblantier, Charron, Forgeron, Carrier, Ebéniste , Electricien, Terrassier, Raccommodeur de parapluie, Cimentier, Plombier, Peintre, Tailleur, Couvreur.

Le travail des femmes

Lavandière, Crêpière, Coiffeuse, Repasseuse, Couturière, Brodeuse, Blanchisseuse, Servante, fille de confiance, Cuisinière, Poudrière, Femme de chambre.

Les commerces

Boulanger, Boucher, Aubergiste, Cabaretier / débitant, Marchand de tissus, Marchand de bois, Restaurateur, Mercier, Epicier, Distillateur.

Et aussi …

Journalier, cultivateur, domestique, Instituteur, Clerc d'huissier, Officier marinier, Marin, Chauffeur, Jardinier, Douanier, Militaire.

Retraité, Ecolier, Etudiant, Mendiant, Sans profession.

> La lessive

La lessive est un moment incontournable de la vie quotidienne et malgré la présence d'un lavoir dans le quartier de Ty Beuz, les femmes préfèrent laver leur linge dans la rivière.

L'accès à la rivière est facilité par des escaliers descendant directement des maisons et de grandes plaques de schistes sont installées.

> La chute du Pont de Buis

31 décembre 1929 · Service vicinal
Arrondissement de Châteaulin

Pont sur la Douffine à Pont de Buis

Par lettre du 27 décembre 1929, M. le préfet du Finistère signale que son attention a été appelée sur le mauvais état du pont du Pont de Buis.

Cet ouvrage de construction très ancienne de 4m de largeur entre parapets comprend une arche centrale de 3,50 m de portée et deux arches symétriques de 3,20 m d'ouverture de forme ogivale très obtuse se rapprochant du plein cintre. Les piles de 3,25 m de largeur et de 0,60 m de hauteur sont protégées en amont par 2 avant becs prismatiques.

La démolition de l'une des piles nous a permis de constater que la maçonnerie à pierres sèches n'existe qu'en parement sur une épaisseur de 1,20 m environ.

L'arche centrale du pont a été détruite sur 2,50 m de largeur. La partie de la voûte ayant résisté laisse un passage de 1m de large pour les piétons.

La hauteur des eaux ne permet pas encore de rendre exactement compte de l'état général de l'ouvrage, mais nous pouvons affirmer que pour assurer la sécurité de la circulation, même sans tenir compte de l'insuffisance du débouché, la reconstruction de cet ouvrage s'impose.

Provisoirement nous prévoyons le rétablissement de la circulation pour véhicules agricoles, poids maximum 3 tonnes.

Les dépenses à faire incomberaient par moitié à chacune des communes de Quimerc'h et de Saint Ségal.

Cependant monsieur le directeur de la poudrerie nationale du pont de Buis viendrait en aide aux communes en mettant à notre disposition des matériaux qui feraient retour à la poudrerie après construction de l'ouvrage définitif.

Dans ce but nous lui soumettons aujourd'hui les propositions que nous avons projetées pour la réfection du pont dont nous commenceront les réparations au début de la semaine prochaine.

La durée des travaux sera de 8 jours environ, sauf imprévus en cours d'exécution la reprise en sous œuvre de la pile devant se faire dans l'eau.

L'ingénieur principal

Visite du 3 janvier 1930- la chute d'une nouvelle portion de la voûte de l'arche centrale permet de mieux se rendre compte de l'état des maçonneries.

Les dispositions que nous avions projetées pour rétablir la circulation pour véhicules légers ne peuvent plus convenir, car non seulement les maçonneries restantes ne pourraient pas supporter le poids d'un tombereau mais elles présentent même un véritable danger pour la circulation des piétons.

Aussi pour assurer cette circulation, faisons nous procéder à la réfection des avant becs qui serviront d'appui à une passerelle composée de 3 poutrelles mécaniques de 160/80 supportant un platelage de 0,08 et deux garde-corps espacés de 1 mètre.

Ce travail sera sans doute terminé lundi 6 courant.

Châteaulin, le 4 janvier 1930
L'ingénieur principal

Source : Archives Départementales du Finistère, côte 7 S 21

Animations communales

Babilotte chante Reggiani

La programmation culturelle 2008 s'est terminée par la visite de Dominique Babilotte venu interpréter les textes de Reggiani.

Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et accueillante. Dans une salle décorée pour l'occasion, Dominique Babilotte et ses musiciens nous ont transportés dans l'univers de Serge Reggiani. De "L'Arabe" aux "Loups" en passant par "Votre fille a 20 ans", les succès de Reggiani ont été égrainés avec justesse, sobriété et talent. Cette soirée cosy a conquis le public présent.

Le Mois du doc

Le choix de film projeté pour le mois du documentaire 2008 s'est porté sur le démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis.

Tous les points de vue sont pris en compte, les antis et pro-nucléaires, les écologistes, la population…

A la suite de la projection, un débat a eu lieu, personne n'hésitant à donner son avis à la réalisatrice venue présenter son travail.

A noter que le même après-midi, le documentaire a été présenté aux élèves du lycée des métiers.

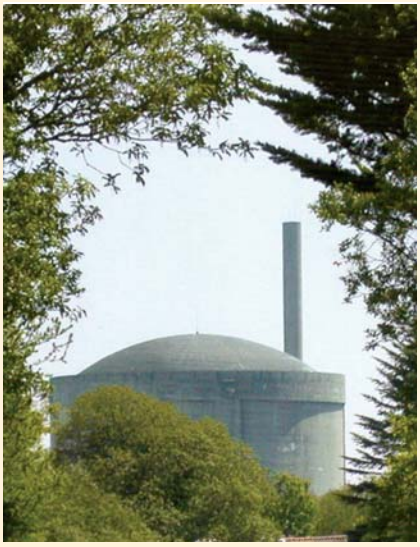

La centrale nucléaire de Brennilis

Le Téléthon

Cette année avait lieu la 15e édition locale du téléthon.

Dans une ambiance chaleureuse et familiale, la population s'est mobilisée tout au long de la journée autour des stands d'objets, de plantes, de cartes de vœux. Le public a aussi pu se restaurer de crêpes, de gâteaux et d'un petit café.

Ce rendez vous s'est terminé par un repas-karaoké ou chacun a pu exprimer son talent.

Merci aux bénévoles.

Informations pratiques

> Mairie

Esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
Accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr
www.pontdebuislesquimerch.fr
Ouverture du lundi au jeudi
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17h30
Vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Samedi 8 h 30 - 12 h

> Mairie annexe

Rue Albert Louppe
02 98 26 91 80
Accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr
Ouverture mardi et samedi 10 h - 12 h

> Service animation

Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr
Ouverture du lundi au jeudi
9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18h
Vendredi 9 h - 12 h30 et 13 h 30 - 17 h

> Espace jeunes

Espace François Mitterrand
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr
Ouverture mercredis et vacances scolaires

> Médiathèque municipale

Rue Albert Louppe

Administration
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr

Médiathèque
02 98 26 94 83
Mediatheque.pdblq@orange.fr

Ouverture mardi et vendredi 16 h 30 - 18 h
Mercredi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h
Samedi 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

> Garderies et Accueil de Loisirs

Direction
02 98 81 34 82
Pont-de-buis-les-quimerch-animation@wanadoo.fr

Garderie de Pont de Buis
Rue des écoles
02 98 73 16 70
Ouverture 7 h - 9 h et 16 h 30 - 18 h 30

Garderie de Quimerc'h
Rue Albert Louppe
02 98 26 94 53
Ouverture 7 h 30 - 9 h 16 h 30 - 18 h 30

Ouverture accueil de loisirs 7 h - 18 h 30